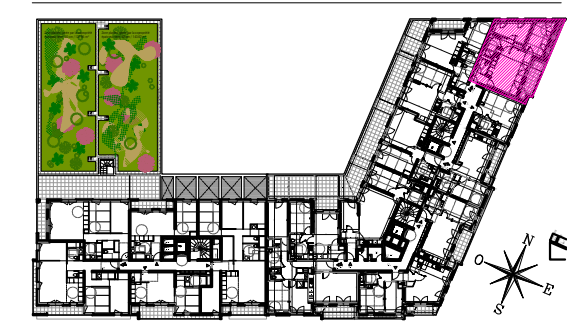
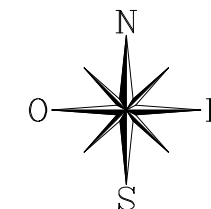


N° E23



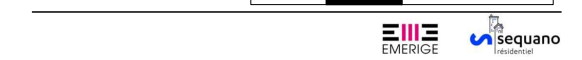
**HALL E**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
 n° E23 au 2ème étage

ENTREE	2.69 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	25.99 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13.39 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	12.86 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU	4.87 m <sup>2</sup>
WC	2.71 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2.52 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>65.03 m<sup>2</sup></b>
BALCON	9.72 m <sup>2</sup>
RANGEMENT EXTERIEUR	0.97 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>75.72 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

AV	Allège Vitrée		Sèche Serviette
VR	Volet Roulant		Radiateur
GC	Garde-corps		Prise RJ 45
PV	Pare vue		Réfrigérateur
	Soffite / faux plafond		Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		Lave Linge
PL	Placard		Cuisson
---	Retombée de poutre		Tri sélectif
			Linéaire complémentaire

Indice A Octobre 2019  
 Echelle :



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.